

RISK 2020

Un projet « révolutionnaire »

La Direction a présenté un **projet d'évolution de la fonction RISK à horizon 2020**, à la fois en Séance Plénière du Comité d'Entreprise (CEPF) du **22 septembre 2017** et en réunion trimestrielle du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHS-CT) des Pôles et Fonctions le **27 septembre**, sur la base d'un même document.

Rappel : Le CEPF avait été informé succinctement en Séance Plénière du 29 juin 2017.

FO Banques BNP Paribas avait été la seule organisation à informer sur ce [projet XXL de type CDD !](#)

Quelles conséquences sur le devenir des salariés ?

La cartographie sociale de la fonction RISK montre une majorité de salariés entre 36 et 45 ans ayant entre 6 et 15 ans d'ancienneté. De ce fait, leur évolution par rapport à l'impact d'un début de **délocalisation à Lisbonne** doit être sérieusement encadrée et planifiée par un **appui sans faille des services RH**.

Suite aux contrôles accrus sur les métiers de la banque et aux **sanctions** qui en résultent, ne prenons-nous pas un risque en délocalisant une partie de ces contrôles ?

En outre, la délocalisation d'une partie de nos **données** sensibles concernant les **clients** ne va-t-elle pas **augmenter le risque** ?

En quoi la création d'une activité spécifique à Lisbonne peut-elle apporter d'avantage de **plus-value à l'existant**, alors qu'il y a déjà un **important turnover** de 23 % dans ce métier ? Comment évaluer correctement l'objectif de **proximité** avec la fonction **Finance Group** ?

Sommes-nous seulement dans une **réorganisation** de type **économique** ou existe-t-il une **autre finalité** qui nous échappe ? La tendance affichée est en effet à la **relocalisation des entreprises en France**.

Il nous est annoncé un **développement** marqué du **digital** ! Ne faut-il pas craindre pour les salariés un **impact fort sur les emplois**, tant en **France** qu'au **Portugal** ?

Pour cette réorganisation, **de nouvelles fiches de poste** nous ont été fournies, que **nous pouvons partager avec vous sur simple demande**. Par exemple, la proposition d'un poste de Business Analyst faite à un chef de projet.



AVIS

FO Banques BNP Paribas demande à obtenir de plus amples informations sur ce projet de dimension mondiale, y compris après la consultation prévue lors du parcours social, un suivi du planning et une étude au cas par cas.

Les salariés doivent nous faire part de leurs difficultés !



Smartphone



Internet

Délégation Nationale
32 rue de Clignancourt 75018 Paris ACI :CSDRCA
Tél:01 40 14 38 24 Fax:01 40 14 60 05

Mail paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com



Facebook



Twitter

